

Conseil Municipal du 07 avril 2017 à 17 h 00

Ordre du jour

Stratégie patrimoniale

- 1 Hippodrome – Extension de l’emprise du projet de marché couvert – Demande simplifiée du Plan Local d’Urbanisme à la CAVM – Réduction d’un emplacement réservé ER2 – Parcelle AR 164
- 2 Hippodrome – Extension du projet de marché couvert - Lancement de l’enquête publique en vue du déclassement d’une emprise de terrain de 156m² -
- 3 Mont de Piété - Désaffectation, déclassement du domaine public et cession à la SNC HORIZONS (groupe histoire et patrimoine développement) – 595 000€net vendeur

Opération immobilière

- 4 Intégration de l’Association de Développement Gérontologique du Valenciennois (A.D.G.V) - Programme de Renouveau Urbain - Chasse Royale

Convention de partenariats

- 5 Sports - Association Office Valenciennois de la Jeunesse et des Sports – Subvention de fonctionnement
- 6 Événementiel – Partenariat avec Association Val en Liesse
- 7 Sécurité Urbaine - Maintenance d’un dispositif de vidéo protection avec la C.A.V.M
- 8 Cohésion Sociale - Renouveau des conventions de partenariats et de financement avec diverses associations (Le Pact du Hainaut, Prim’toit, Ageval, AGFAIH, Comités de quartiers, Les Mecs de la rue, Citoyens du Fg de lille, ACSRV, Maison de quartier centre ville)
- 9 Cohésion Sociale - Convention Ville / AGEVAL
- 10 Développement Durable - Mise en place d’une campagne de stérilisation et identification des chats errants avec la Fondation 30 Millions d’Amis et l’Association CITANIMAL
- 11 Associations culturelles : Espace Passolini Théâtre International et Acte de Naissance
- 12 Jeunesse – Accueils de Loisirs Sans Hébergement / Convention relative aux activités intercommunales de loisirs d’été

Subventions

Demandes

- 13 Complexe aquatique - Demande de subvention
- 14 Projet salle des sports des Cheminots – Demande de subvention

Administration Générale

- 15 SIDEGAV compte rendu annuel d’activité du concessionnaire (CRAC) année 2015 pour ERDF/EDF et GRDF – SIAV rapport relatif au prix et la qualité du service public d’assainissement collectif pour l’année 2015



CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu sommaire de la séance du 07 avril 2017

L'an deux mille dix sept, le sept avril, à dix sept heures, le Conseil Municipal de la Ville de VALENCIENNES, régulièrement convoqué le trente et un mars, est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DEGALLAIX, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Secrétaires de séance : Mmes BILLOIR et LORETTE

Etaient présents :

M. Laurent DEGALLAIX, Maire, M. Guy MARCHANT, M. Arnaud L'HERMINE, Mme Gwendoline DESFORGES, Mme Isabelle DESOIL, Mme Aurore COLSON, M. Hervé MORMENTYN, Mme Danièle FERTE, M. Mattéo GUALANO, Adjoint au Maire, M. Jean-Marcel GRANDAME, M. Bernard MOREAU, M. Olivier MARLIERE, M. Bernard BROUILLET, M. Pascal VANHELDER, Mme Nadine LERAY, M. Daniel CAPPELLE, Mme Sophie DICTUS, M. Karim GANA, Mme Ludivine BILLOIR, Mme Marion PERETTI, Mme Kostia HUANT, M. Michel BROUILLARD, M. Jean-Claude DULIEU, Mme Nathalie LORETTE, Mme Valérie CAUDRON, M. Jean-Paul SAUTREAUX, M. Maurice SPRATBROW, Mme Monique HEGO.

Absents, Excusés :

- Mme Geneviève MANNARINO, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Gwendoline DESFORGES - M. Armand AUDEGOND, excusé, qui a donné pouvoir à Mme Aurore COLSON - M. Patrick ROUSSIES, excusé, qui a donné pouvoir à M. Guy MARCHANT - Mme Maryse DUMORTIER, excusée, qui a donné pouvoir à M. Hervé MORMENTYN - M. Dominique RIQUET, excusé, qui a donné pouvoir à M. Laurent DEGALLAIX - Mme Joëlle ANDRIS, excusée, qui a donné pouvoir à M. Bernard MOREAU - M. Jean-Yves DEGARDIN, excusé, qui a donné pouvoir à Mme Ludivine BILLOIR - M. Franck KOLLER, excusé, qui a donné pouvoir à M. Jean-Paul SAUTREAUX - Mme Caroline TRZAN, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Danièle FERTE - M. Gérard CLIPET, excusé, qui a donné pouvoir à M. Michel BROUILLARD - M. Didier LEGRAND, excusé, qui a donné pouvoir à Mme Kostia HUANT - M. Mohamed AGOUDJIL, excusé, qui a donné pouvoir à M. Jean-Claude DULIEU - M. Jean-Marcel GRANDAME, absent jusqu'à la délibération n° 2 incluse - Mme Marie-Laure COUSIN - Mme Isabelle DELGEHIER - M. Jean-Luc François LAURENT.

----- Ordre du jour -----

Stratégie patrimoniale

1 Hippodrome – Extension de l'emprise du projet de marché couvert – Demande simplifiée du Plan Local d'Urbanisme à la CAVM – Réduction d'un emplacement réservé ER2 – Parcelle AR 614

Le Conseil Municipal, par 35 voix pour, 4 abstentions (MM.LEGRAND, CLIPET, BROUILLARD, Mme HUANT), décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole pour lancer une procédure de modification simplifiée du PLU pour réduction de l'emplacement réservé ER2 situé sur la parcelle AR n° 614 et de rectifier l'erreur matérielle à l'article 12 partie 1 des zones UA et UB.

2 Hippodrome – Extension du projet de marché couvert - Lancement de l'enquête publique en vue du déclassement d'une emprise de terrain de 156m² -

Le Conseil Municipal, par 35 voix pour, 4 abstentions (MM.LEGRAND, CLIPET, BROUILLARD, Mme HUANT), décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à lancer l'enquête publique concernant le déclassement du domaine public communal d'une partie de terrain d'environ 156 m2, en vue de son classement dans le domaine privé communal et ensuite de son aliénation,
- De soumettre le résultat de cette enquête publique lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

3 Mont de Piété - Désaffectation, déclassement du domaine public et cession à la SNC HORIZONS (groupe histoire et patrimoine développement) – 595 000€ net vendeur

Le Conseil Municipal, par 32 voix pour, 3 contre (MM.DULIEU, AGOUDJIL, Mme LORETTE) et 5 abstentions (MM.LEGRAND, CLIPET, BROUILLARD, Mmes HUANT, CAUDRON), décide :

- D'annuler la délibération n° 12 du Conseil Municipal du 4 novembre 2016,
- De la désaffectation du domaine public de l'immeuble dénommé « Mont de Piété » situé sur les parcelles cadastrées AW n°70 et AW n°199
- De déclasser ce bien du domaine public communal pour l'incorporer dans le domaine privé communal,
- D'autoriser la vente des biens et droits immobiliers cadastrés AW n° 70 et AW n° 199 dénommés « Mont de Piété » à la SNC Horizons ou toute société du groupe Histoire et Patrimoine et Développement pour un prix total de 595 000 € net vendeur (les frais d'actes du notaire et les frais fiscaux liés à cet acte sont à la charge de l'acquéreur),
- D'ouvrir la recette correspondante au budget 2017
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes à intervenir

Opération immobilière

4 Intégration de l'Association de Développement Gérontologique du Valenciennois (A.D.G.V) - Programme de Renouvellement Urbain - Chasse Royale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'émettre un avis favorable à l'intégration de l'ADGV dans le PRU de Chasse-Royale avec la création d'une maison communautaire ; habitat spécifique et innovant répondant aux besoins des personnes âgées de ce quartier.

Convention de partenariats

5 Sports - Association Office Valenciennois de la Jeunesse et des Sports – Subvention de fonctionnement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le versement de l'Association citée ci-dessus, la somme de 40 000€ qui a été inscrite au BP 2017 sur la ligne 65748-40-5100.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention actualisée.

6 Événementiel – Partenariat avec Association Val en Liesse

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la convention de partenariat entre l'Association Val en Liesse et la Ville de Valenciennes.
 - d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention.
- La dépense sera prélevée sur le crédit 65748-024-2330 inscrit au BP 2017.

7 Sécurité Urbaine - Maintenance d'un dispositif de vidéo protection avec la C.A.V.M

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention.

8 Cohésion Sociale - Renouvellement des conventions de partenariats et de financement avec diverses associations (Le Pact du Hainaut, Prim'toit, Ageval, AGFAIH, Comités de quartiers, Les Mecs de la rue, Citoyens du Fg de Lille, ACSRV, Maison de quartier centre ville)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à :
 - signer les conventions de partenariat avec ces associations ;
 - et à verser les subventions prévues au BP 2017 comme ci- après :

Le PACT du Hainaut	30.000 €
PRIM'TOIT	17.000 €
L'AGEVAL	149.540 €
AGFAIH	34.000 €
Comités de quartiers	25.000 €
Les mecs de la rue	4.450 €
Citoyens du Faubourg de Lille	4.450 €
A.C.S.R.V.	308.000 €
Maison de quartier Centre Ville.	106.500 €

9 Cohésion Sociale - Convention Ville / AGEVAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la convention de partenariat entre la ville et l'AGEVAL :
 - une aide en nature par la mise à disposition de bâtiments municipaux, qui deviendront les supports d'intervention pour les activités de second œuvre de l'AGEVAL ;
 - et une aide financière de 30 000 euros.
- D'autoriser le Maire ou son représentant à la signer.

10 Développement Durable - Mise en place d'une campagne de stérilisation et identification des chats errants avec la Fondation 30 Millions d'Amis et l'Association CITANIMAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la convention de partenariat avec la Fondation 30 millions d'Amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants et autoriser M. le Maire à la signer ;
- D'approuver la convention de partenariat entre la Ville de Valenciennes et l'association CITANIMAL et autoriser M. le Maire à la signer.

11 Associations culturelles : Espace Pasolini Théâtre International et Acte de Naissance

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver les conventions de partenariat avec les associations culturelles suivantes :
 - . Espace Pasolini – Théâtre International (50 000 €) qui a pour but de rechercher et mettre en œuvre les moyens nécessaires :
 - . Au développement d'un laboratoire artistique et intellectuel international à l'Espace Pasolini ;
 - . A la promotion de la création artistique sous toutes ses formes et domaines les plus divers tels que la musique, la danse, le théâtre, la poésie ou les arts visuels ;
 - . A la sensibilisation du grand public aux arts vivants ;
 - . Acte de Naissance (30 000 €) qui a pour buts de :
 - . Permettre aux plasticiens de confronter leurs travaux à un public ;
 - . Sensibiliser un plus large public peu habitué à l'art contemporain ;
 - . Soutenir, accompagner et stimuler la création ;
 - . Favoriser la circulation des œuvres.
- et d'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant à les signer.

12 Jeunesse – Accueils de Loisirs Sans Hébergement / Convention relative aux activités intercommunales de loisirs d'été

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention relative aux activités intercommunales de loisirs d'été ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions financières entre les participants qui seront établies après validation du programme annuel tel que prévu à la convention annexée.

Subventions

Demandes

13 Complexe aquatique - Demande de subvention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De solliciter le concours financier de ces partenaires au taux le plus élevé possible,

- D'autoriser Monsieur le Député Maire ou son représentant à déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants et à signer tous les documents s'y rapportant.

14 Projet salle des sports des Cheminots – Demande de subvention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De solliciter le concours financier de ce partenaire,
- D'autoriser Monsieur le Député Maire ou son représentant à déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants et à signer tous les documents s'y rapportant.

Administration Générale

15 SIDEGAV compte rendu annuel d'activité du concessionnaire (CRAC) année 2015 pour ERDF/EDF et GRDF – SIAV rapport relatif au prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2015

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport synthétique concernant :

- Le compte rendu annuel d'activité de la concession de distribution publique d'électricité sur le territoire du Syndicat présenté par ERDF et EDF pour l'année 2015.
- Le compte rendu d'activité de la concession de distribution publique de gaz sur le territoire du syndicat présenté par GRDF pour l'année 2015.
- Le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour le SIAV pour l'année 2015.

Les rapports complets sont disponibles et consultables au service de la Direction Générale des Services Techniques.

La séance est levée à 18h16

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, affichage de ce compte rendu est effectué sur le tableau prévu à cet effet dans le hall de l'Hôtel-de-Ville le 24 AVR. 2017 pour y demeurer jusqu'au 24 MAI 2017 .

Valenciennes, le 24 AVR. 2017

LE DEPUTE MAIRE,

Laurent DEGALLAIX